

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT QUENTIN
Association - Loi de 1901

PROCES VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 décembre 2025

A la demande et sur convocation de M. Alain ANGLARET , une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 27 décembre 2025 à Halloy les Pernois, 15 rue de Clery à l'effet d'approuver une modification (formelle) des statuts, un changement des membres du bureau et les projets de l'association pour l'année 2026.

Nombre de personnes convoquées en assemblée générale extraordinaire : 8

Présents : 7

Votants : 7

La séance est ouverte à 17 h Mme Gyöngyi Nivel faisant office de secrétaire de séance.

Sont présents :

- Alain ANGLARET
- Catherine ANGLARET
- Philippe DUMONT
- Laurent BUNOUT
- Gyöngyi Nivel
- Solange MAISON
- Jean Baptiste HAINSELIN

Ordre du jour :

1. Approbation des modifications des statuts
2. Election de nouveaux membres du bureau
3. Point sur l'activité de l'association en 2025
4. Projets pour l'année 2026

1. Approbation des modifications des Statuts de l'Association

Il s'agit de modification portant sur la forme et non sur le fond. En particulier l'objectif n'est absolument pas changé. Seules des précisions sont apportées quant aux moyens utilisés pour réaliser ces objectifs.

2. Modification ou renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration

Mme Caroline FIEVET et M. Laurent BUNOUT ont envoyé leur démission du bureau. Les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré et voté, désignent à l'unanimité :

- Alain ANGLARET en qualité de Président
- Gyöngyi NIVEL en qualité de Secrétaire
- Philippe DUMONT en qualité de Trésorier

3. Point sur l'activité de l'association en 2025

Suite à la démarche initiée en 2024 auprès de l'Architecte du Patrimoine M. Pascal Brassart, celui-ci a effectué une expertise le 15 mai 2024 de l'état sanitaire de l'église d'Halloy les Pernois. Suite à cette expertise, une proposition de mission a été envoyée à la mairie d'Halloy les Pernois le 24 mai 2024 à laquelle la mairie d'Halloy les Pernois a répondu favorablement. En janvier 2025, des relevés photographiques ont été effectués par drone par le cabinet d'architecture Thibault. Le 11 août 2025, l'Architecte du Patrimoine a remis son pré rapport concernant le bilan sanitaire de l'église.

Conformément à ses objectifs, l'association a proposé au conseil municipal d'Halloy les Pernois d'organiser un premier concert de musique sacré à l'église d'Halloy les Pernois pour le 15 novembre 2025. La mairie a soutenu ce projet et mis à la disposition de l'association les moyens nécessaires à la réalisation de ce concert (remorque pour transporter chaudière fuel mobile, groupe électrogène actionné par un tracteur, matériels divers pour la réception des choristes et du public...).

Le concert a été une franche réussite puisque l'association a totalisé plus de 100 personnes ayant acquitté leur billet d'entrée, alors que le village d'Halloy les Pernois ne compte que 300 habitants

Fort de ce succès, l'association a proposé à la mairie l'intervention d'un spécialiste pour monter dans le clocher afin de fermer les lucarnes et abas son par lesquelles les pigeons entrent et continuent à détériorer l'intérieur du clocher (cloches, plancher, orgue etc...)

4. Projet pour l'année 2026

L'association a également proposé l'organisation d'un deuxième concert dans l'église d'Halloy les Pernois qui devrait avoir lieu en novembre 2026 ; projet que la mairie a accepté.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité :

- Les modifications de forme des statuts
- La décision d'organiser de nouveaux concerts en 2026 à l'église d'Halloy les Pernois
- Les nouvelles nominations aux fonctions de trésorier (M. Philippe Dumont) et de secrétaire (Mme Gyöngyi NIVEL).

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Halloy les Pernois le 27 décembre 2025

Le Président : Alain ANGLARET

La Secrétaire : Gyöngyi NIVEL